

CONSEIL MUNICIPAL
6/7/2020

Secrétaire : Carole BEAUGUILLAUME ZINCK

18h37 : Prise de parole de Monsieur le Maire Eric PENSALFINI

Monsieur le Maire mentionne les noms des membres du conseil excusés pour leur absence ou dont l'arrivée est différée.

- | | |
|---------------------------------------|-------------------------------------|
| - - Pascal TERRIBLE, | pouvoir Laurent SANTOS |
| - - Marie Line RUBINI, | pouvoir Marie-Jo DAVANZO |
| - - Antoine THOMASSIN | pouvoir M. le Maire Eric PENSALFINI |
| - - Catherine VIEUX-MELCHIOR, | pouvoir Jean-François MIDON |
| - - Maryse TAKORABET (arrivée 18h47), | pouvoir Béatrice BAUER |
| - - Emmanuelle HERBUVAUX, | pouvoir Christine MINERY |

Questions de Madame MINERY :

- Quel est le montant des tirages ?
C'est indiqué en page 54, 1.580 €

- Quel est le montant des indemnités des élus, en Euros ?
Le montant des indemnités, en brut, s'élèvent à :
Monsieur le Maire : 3.300 €
Adjoints : 974 €
Adjoints délégués : 317 €
Conseillers municipaux 85 €

Il n'y a pas d'autres questions à soulever avant le démarrage de l'ordre du jour.

Ordre du jour :

1 - Droit à la formation des élus

Les dépenses doivent être inférieures à 20 % des indemnités (déplacement, séjour, formation). L'organisme doit être agréé et la durée de formation inférieure à 18 jours pendant le mandat. Si l'opposition est intéressée, il lui est demandé de le faire savoir.
Pas de question.

Vote : 29 votants, 29 pour, unanimité

2 – Représentation au Comité Consultatif Urbanisme et Patrimoine

Il est nécessaire d'en fixer la durée qui doit être égale au mandat (membres du Conseil Municipal, d'association municipale, ...). Le comité se réunit deux fois par an minimum.
Monsieur le Maire est Président

6 élus : Jean-François MIDON, Laurent SANTOS, Pascal TERRIBLE, Bernard RAPENNE, Francis LADENT, Emmanuelle HERBUVAUX

7 membres d'associations.

Personnes civiles.

Vote : 29 votants, 29 pour, unanimité

3 – Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Monsieur le Maire + 8 commissaires titulaires + 8 commissaires suppléants + le double de personnes issues de la liste des contribuables

Vote : 29 votants, 29 pour, unanimité

4 – Désignation représentant au conseil d'administration de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC)

Titulaire : Céline LALLEMENT

Suppléante : Michel THEVENOT

Vote : 29 votants, 26 pour, 3 abstentions, majorité

5 – Représentation de la Ville au SIVU Saint-Michel Jéricho (Syndicat Intercommunal pour le développement du quartier Saint-Michel Jéricho)

La prochaine Présidence : Ville de Malzéville

4 Titulaires

Eric PENSALFINI

Marie José DAVANZO

Céline LALLEMENT

Nathalie MILLEY

4 suppléants

Emeline NESME

Marie Line RUBINI

Michel THEVENOT

Béatrice BAUER

Vote : 29 votants, 26 pour, 3 abstentions, majorité

6 – Désignation des représentants de la Ville au Centre Social Saint-Michel Jéricho

Titulaire : Marie Jo DAVANZO

Suppléante : Emeline NESME

Vote : 29 votants, 26 pour, 3 abstentions, majorité

7 – Désignation des représentants de la Collectivité au sein de l'assemblée générale de la SPL Gestion Locale

Membre : Jean-François MIDON

Vote : 29 votants, 26 pour, 3 abstentions, majorité

8 – Désignation de deux élu(e)s pour représenter la Mairie au Réseau Francophone Ville Amie des Aînées

Titulaire : Christine HINSINGER

Suppléante : Nathalie MILLEY

Vote : 29 votants, 26 pour, 3 abstentions, majorité

9 – Complément à la désignation des délégués du Conseil Municipal au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Election du 8^{ème} membre...

Membre : Nathalie MILLEY

Vote : 29 votants, 29 pour, unanimité

10 – Prime dans le cadre du COVID-19

Rapporteurs : Monsieur le Maire, M. MIDON

Monsieur le Maire a mené une réflexion objective quant à cette grille. Maximum défiscalisé : 1.000 €. Présentiel pendant toute la crise : 1.000 € (police municipale, Direction des services techniques), présentiel certains jours : 800 € (CCAS, seniors), présentiel + télétravail : 500 à 550 € (MIS), phoning : de 400 à 50 € (tous les pôles en fonction de la présence).

La grille a été re-proposée en Comité Technique, aucun retour.

L'étude a été faite dans la plus grande objectivité possible afin d'être au plus près de la réalité.

Question de Christine MINERY et Alain VIBERT : Montant total ? 17.500 € effectifs.

La somme n'était pas budgétisée.

Vote : 29 votants, 29 pour, unanimité

11 – Gratuité des droits de terrasse pour les commerces Maxois

Rapporteur : M. MIDON

1 personne ne vote pas, Carole BEAUGUILLAUME-ZINCK

Vote : 28 votants, 28 pour, unanimité

12 – Ravalements de façades

Rapporteurs : M. SANTOS et Mme DAMIEN.

Il faut une réforme du règlement. Recentrage sur embellissement uniquement et pas isolation qui est déjà subventionnée.

Vote : 29 votants, 29 pour, unanimité

13 – Transfert de bien vacant : terrain 7 Bis rue du Groupe Libérateur

Rapporteur : M. SANTOS

Vote : 29 votants, 29 pour, unanimité

14 – Signature de la charte « Réseau Francophone Ville Amie des Aînés »

Rapporteur : Mme HINSINGER

Vote : 29 votants, 29 pour, unanimité

15 – Avenant de prorogation marché de restauration ELIOT

Rapporteur : Mme BAUER

L'objectif est de 2 repas BIO selon le programme.

Questionnement quant au circuit court, BIO, locaux : 20 % nécessaires.

Vote : 29 votants, 29 pour, unanimité

16 – Renouvellement convention partenariale « la main à la pâte »

Rapporteur: Mme BAUER

« La main à la pâte » fait partie de la maison des sciences à l'ESPE.

M. le Maire souhaite faire rapidement une demande à la Métropole (participation financière de la Ville : 2.262 €).

Vote : 29 votants, 29 pour, unanimité

17 – Projet d'intérêt général

Rapporteur : M. THEVENOT

Vote : 29 votants, 29 pour, unanimité

18 – Avis sur la vente d'un appartement MMH au 2 rue de Mainvaux

Rapporteur : M. THEVENOT

Vote : 29 votants, 29 pour, unanimité

Il est joint à l'ordre du jour, le récapitulatif des décisions du Maire prises en application de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

CLOTURE DU CONSEIL : 19h33

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : 21 OU 28/9/2020.